

MANIPS RADIO : RÉVEILLONS-NOUS

Le 15 mars 2022, des manips radio de toute la France se sont mobilisés devant le Ministère de la Santé à Paris. Les revendications qu'elles/ils ont porté sont toujours d'actualité.

Cette profession subit depuis plusieurs années un manque de recrutement, avec des conséquences importantes sur les conditions de travail. Pourtant, l'offre de soins s'intensifie avec le développement de l'imagerie lourde (IRM, Scanner, TEP) mais sans effectif de MERM suffisant. Les conditions de travail se dégradent encore, la santé des MERM est lourdement impactée et, pire encore, l'âge de départ à la retraite recule. Que l'on soit en Catégorie A (dite sédentaire) ou en Catégorie B (dite active), le travail pénible des MERM est le même pour tout le monde, l'exposition aux risques professionnels est identique (rayonnements ionisants, champs magnétiques intenses, radioactivité...). La pénibilité de la profession doit être reconnue pour toutes et tous et une ouverture des droits à la retraite anticipée doit être octroyée à tous les MERM, avec majoration de la durée d'assurance d'1 an tous les 10 ans, dès que l'on cumule au moins 17 ans de service auprès du patient.

Avec les différentes réformes, les grilles indiciaires des salaires sont créées sans prise en compte réelle

de l'ancienneté dans la profession. Des inégalités salariales importantes sont générées et ce n'est pas acceptable. Par ailleurs, les conditions d'accès au grade supérieur (classe supérieure) se sont durcies, avec application d'un faible ratio, limitant de manière importante l'accès à la classe supérieure et donc à un salaire reflétant l'ancienneté. Nous revendiquons la suppression des ratios pour l'accès au grade supérieur et des conditions d'accès au grade supérieur identique pour toutes et tous (2 ans au 4^{ème} échelon et 10 ans de service effectif).

**Pétition nationale
Signez massivement !**



Le gouvernement s'entête, nous aussi !

Il va falloir se battre pour sauver l'hôpital public et son financement. Le 29 octobre 2024, les député-e-s seront amenés à procéder au premier vote solennel sur les finances. **L'UFMICT-CGT appelle tous les MERM à se mobiliser le 29 octobre, journée nationale de grève pour la santé.**

Les MERM et l'UFMICT-CGT revendiquent :



- **L'attribution de la prime Veil, nous sommes soignant-e-s !**
- **La suppression des ratios pour l'accès au grade supérieur**
- **L'attribution de la reconnaissance de la pénibilité pour tous les MERM**
- **L'augmentation de nombre d'étudiants dans les écoles et l'ouverture de nouvelles écoles**
- **L'attribution des primes (tutorat, buzyn, soins critiques)**
- **Le respect, sans dérogation, du Décret 2016-1672 du 5 décembre 2016 d'actes et d'activité des MERM**
- **La mise en place d'un effectif normé et sécuritaire sur toutes les modalités d'imagerie médicale**
- **L'utilisation exclusive, par les MERM, des équipements d'imagerie médicale**
- **Le respect du droit à 3 semaines consécutives de congés l'été (décret 2002-8 du 4 janvier 2002).**
- **Le respect du droit des Manips femmes : Protection des femmes enceintes, Respect de tous les temps partiels**
- **L'augmentation de salaire liée aux vacances privées (de plus en plus nombreuses dans les structures publiques)**
- **L'intégration de toutes les primes au salaire lors du calcul de la pension de retraite**
- **L'augmentation significative du financement des établissements publics de santé par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale**



MOBILISONS-NOUS !!!

➤ **POUR NOS SALAIRES**

➤ **POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOTRE SÉCURITÉ**

➤ **POUR LA QUALITÉ DES SOINS AUX PATIENTS**

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale : ufmict@sante.cgt.fr • 01 55 82 87 57